

**Domaine :** Santé - **Thématique(s) :** Optique, photonique, matière  
**DIPLOMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)**

## DIU – LASERS MÉDICAUX

⌚ **Durée de la formation :** 57 h + stage de 15 jours ouvrés (120h)  
📅 **Dates :** Voir le calendrier  
📍 **Lieu :** Faculté de Santé - site Pierre et Marie Curie  
€ **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel  
**Formation :** Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior : **550 €**

*Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) pour l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans*

Formation Continue Individuelle (FCI) : **2 010 €**  
*Libéraux, salariés et individuels non pris en charge*

Formation Continue Employeur (FCE) : **2 010 €**  
*Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière*

### OBJECTIFS

- Dans un premier temps, de fournir les connaissances de base sur le fonctionnement des lasers et sur les différents effets thérapeutiques qu'ils peuvent engendrer.
- Dans un deuxième temps, l'acquisition par le stagiaire d'une compréhension approfondie des principales indications médicales des lasers qui lui sont présentées. Le stage doit permettre d'acquérir une expérience pratique dans la spécialité qui l'intéresse particulièrement.

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Gilles Tessier

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Médecins utilisant les lasers, médecins devant coordonner un centre multidisciplinaire de soins.
- Physiciens, ingénieurs ou médecins devant être responsables de la sécurité, se destinant à une activité de recherche ou de développement sur les lasers médicaux, ou souhaitant travailler dans une société fabriquant ou commercialisant des lasers médicaux.
- Titulaires d'un diplôme de doctorat de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de vétérinaire.
- Titulaires d'un diplôme d'ingénieur.
- Titulaires d'un diplôme de niveau équivalent à des études de troisième cycle.
- Toute personne non titulaire d'un diplôme équivalent à ceux mentionnés ci-dessus : dans ce cas, il ne sera délivré en fin d'études qu'une attestation.
- Les résidents et internes de spécialités en fonction.

L'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable d'un coordonnateur local après étude du dossier du candidat. **Un candidat ne peut prétendre qu'à 3 inscriptions (consécutives ou non) au DIU des DIU des lasers médicaux.**

### INFORMATIONS

#### Responsables :

Pr Gilles Tessier

Pr Benoit Forget

#### Code Faculté de Santé : 1X100X

#### Universités partenaires :

- Université Paris Cité
- Université de Lorraine Nancy 1

#### Inscription administrative

*Si candidature acceptée :*  
Faculté de Santé Sorbonne Université  
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine  
Esc. H – RDC – 75006 Paris  
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

*Permanence téléphonique :* 01 71 11 96 27  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

#### Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

## PROGRAMME

### Tronc commun :

- Physique des lasers,
- Différents types de lasers et périphériques optiques médicaux,
- Propagation de la lumière dans les tissus vivants,
- Les effets tissulaires du rayonnement laser,
- Laser et sécurité,
- Aspects organisationnels,
- Les principales indications diagnostiques et thérapeutiques.

Programme détaillé accessible en ligne sur le site internet du DIU :

[www.diu-lm.fr](http://www.diu-lm.fr)

Téléchargez le programme 2025-2026

Téléchargez le planning des cours pour l'année 2025-2026

### Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

[fcmedecine@sorbonne-universite.fr](mailto:fcmedecine@sorbonne-universite.fr)

<b>Session 1</b>	DU 26/01/2026 AU 30/01/2026
<b>Session 2</b>	DU 16/03/2026 AU 20/03/2026

## MÉTHODES

L'enseignement comprend un tronc commun et des stages pratiques.

- Le tronc commun se déroule sur une période de deux fois une semaine. Il comprend 56 h d'enseignement théorique et 14 h de travaux appliqués.
- Le stage pratique se déroule dans les centres habilités par le conseil pédagogique. Il dure trois semaines réparties sur 1, 2 ou 3 (maximum) site(s) au choix. Une dérogation peut être accordée par le conseil pédagogique aux candidats ayant une activité professionnelle pour bénéficier d'une 2e année afin de valider leur stage pratique.

**Stage pratique :** 15 jours effectifs à réaliser avant le 31 août 2026

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Une session par an,
- Une épreuve écrite de 4h. Pour être admis, il faut obtenir une note au moins égale à 50/100
- Validation des stages.

## POUR CANDIDATER

Les candidatures se font en ligne sur le site [www.diu-lm.fr](http://www.diu-lm.fr)

Privilégier une candidature à partir de mai de l'année qui précède.

*Déposer un dossier de candidature avec un CV et une lettre de motivation en ligne sur le site :*

[www.diu-lm.fr à droite cliquer sur « à Sorbonne Université »](http://www.diu-lm.fr à droite cliquer sur « à Sorbonne Université »)

Pour toute question, contacter le **secrétariat** :

[valerie.boillevin@sorbonne-universite.fr](mailto:valerie.boillevin@sorbonne-universite.fr)

Ou pour les questions pédagogiques ou scientifiques :

le **Pr Gilles Tessier**

[gilles.tessier@sorbonne-universite.fr](mailto:gilles.tessier@sorbonne-universite.fr)

ou le **Pr Benoit Forget**

[benoit-claude.forget@sorbonne-universite.fr](mailto:benoit-claude.forget@sorbonne-universite.fr)

## CALENDRIER

**Durée de la formation :** 57 h + stage de 15 jours ouvrés (120h)

**Rythme :** 2 semaines

Du 26 janvier au 20 mars 2026 + examen écrit mi-juin - **Programme détaillé** accessible en ligne sur le site internet du DIU : [www.diu-lm.fr](http://www.diu-lm.fr) \_ **Attention** : ces dates sont susceptibles d'évoluer, en concertation avec les 2 autres universités impliquées dans ce DIU.

SESSION 1

DU 26/01/2026  
AU 30/01/2026

Session 1

SESSION 2

DU 16/03/2026  
AU 20/03/2026

Session 2